

» **MAZÈRES-LEZONS** Le projet de construction de la future digue a été présenté aux habitants. Démarrage des travaux en janvier 2012

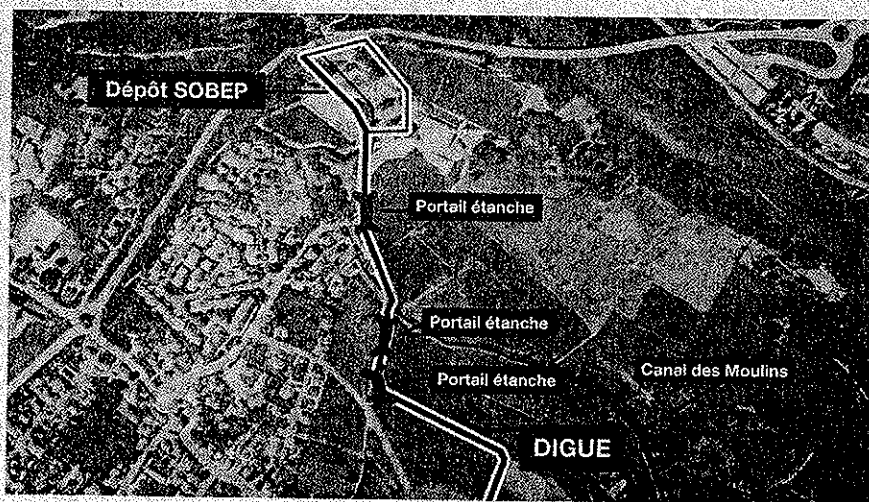
# Une digue pour protéger de la crue centennale

**A**u cours de la réunion publique organisée lundi soir par la municipalité, a été dévoilé le tracé de la future digue qui va être construite pour protéger les habitations des risques d'inondations contre la crue centennale du gave de Pau. Les habitants et particulièrement les riverains soucieux depuis qu'on leur a annoncé qu'ils habitaient dans la zone rouge du plan de prévention des risques d'inondations, sont venus assez nombreux pour écouter les explications et pour participer au débat.

Monique Sémavoine, maire de la commune, a accueilli le public et présenté les intervenants. Barthélemy Aguerre, conseiller général délégué aux infrastructures et représentant le président du conseil général a souligné que la construction de la rocade, qui cause le problème de rétention de l'eau et qui place ainsi certains lotissements en zone rouge du PPRI, avait été réalisée par l'Etat. Mais en raison du classement actuel de cette voie « en départementale » le conseil général s'est mis en charge de tout mettre en œuvre pour réaliser les travaux qui s'imposent, en concertation avec la municipalité de Mazères-Lezons.

## Un coût de 1 500 000 euros

Le coût de la construction de la digue est estimé entre 1 000 000 et 1 500 000 euros. Après de long mois d'études et



Une vue du projet de la digue. © REPRODUCTION PP

de négociations, après une concertation avec les propriétaires des parcelles concernées par le tracé de la digue, toutes les parties sont parvenues à s'entendre sur le tracé. Le dossier est aujourd'hui ficelé pour être présenté aux services de l'Etat.

## » ZOOM

### Une digue d'1,80 m au plus haut

La construction de la digue, dont la hauteur se situera entre 0,70 m au plus bas et 1,80 m au plus haut, partira du cimetière, puis elle traversera des parcelles agricoles, passera au niveau du pont du Moulin pour finir au niveau du pont sec de la rocade. Trois portails étanches resteront ouverts pour permettre son franchissement par la circulation de voitures ou tracteurs selon les endroits, pour accéder aux champs, aux installations sportives du stade municipal et sur le site des services techniques de la Sobep. Ces portails seront fermés, sous la responsabilité du maire, en cas d'alerte de crue annoncée par les services préfectoraux.

Jean-Claude Duhieu, président du syndicat intercommunal du Gave de Pau, a présenté le projet. Une voie nouvelle permettra de se rendre au complexe sportif. Le terrain d'entraînement de football sera repositionné, un nouveau parking sera aménagé,

et le chemin du dépôt technique de la Sobep sera déplacé. Une troisième réunion publique sera organisée, peu avant le lancement de l'enquête publique.

### Poursuite de l'opération

Une procédure d'acquisitions foncières sera prochainement engagée entre le maître d'ouvrage et les propriétaires fonciers concernés (11 000 m<sup>2</sup> en domaine privé + une parcelle de 5 620 m<sup>2</sup>). Dès l'aboutissement des procédures réglementaires placées aux consultations des entreprises et aux travaux de déplacements des différents réseaux.

Le démarrage des travaux est prévu au plus tôt en janvier 2012.  
 § JEAN-PIERRE LAPLACE